

Parlement wallon

: la recette du chef Antoine

Avant de lire

Le samedi des Fêtes de Wallonie c'est le jour des discours politiques. André Antoine est le tout frais président du Parlement wallon. Enfin, façon de parler, il connaît la maison depuis 1985. Mais il ne compte pas s'y encroûter, il veut donner à l'institution un coup de boost en faire un outil de replique aux enjeux énormes auxquels va devoir faire face la Wallonie dans les 10 ans à venir. Pour cela, le chef Antoine a sa recette en 5 ingrédients (ci-dessous). Et sans le dire, le dit quand même aux petits jeunes en reprenant le titre d'un film culte : *c'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule*. ■

« Cinq défis pour le Parlement »

Selon André Antoine, le Parlement wallon doit répondre à 5 challenges qui conditionneront l'avenir de la Région

• **Martial DUMONT**

Le Parlement wallon va devoir travailler à l'aune de 5 difficultés annonce son nouveau président, André Antoine.

« D'abord l'Europe est en panne. Elle confond notamment à tort les dettes et les investissements. Comment ferons-nous demain pour financer nos crèches, nos hôpitaux, nos écoles si nous devons comptabiliser ces investissements dans nos dépenses courantes » dit Antoine.

Deuxième défi dans lequel doit s'impliquer le Parlement : la croissance en berne. Si on ne fait rien, c'est la porte ouverte aux replis identitaires et aux nationalismes

dangereux.

« L'histoire bégaye. En 1932,

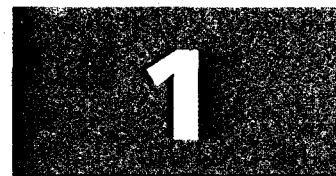
en Allemagne, le chancelier s'appelait Henrich Brüning. Il n'avait qu'une seule obsession : l'équilibre budgétaire. Il a créé un drame social considérable. Aux élections suivantes, le parti nazi multipliait son score par dix. Curieux non ? Vous avez remarqué comme les courants extrémistes apparaissent aujourd'hui ? Regardez en Suède qui est pourtant un modèle au niveau social... ». Et puis, dit encore Antoine, le pays est en danger : la N-VA (« qui veut la fin du pays ») arrive au fédéral. Sans parler de l'asymétrie politique entre régional et fédéral. « J'espère que chacun dépassera ses intérêts personnels pour faire primer l'intérêt général » précise le président du Parlement. Qui plaide pour un fédéralisme qui respecte chaque entité.

Quatrième problème : la concertation sociale ébranlée. Le climat de méfiance engendré par la Suédoise

auprès des partenaires sociaux inquiète André Antoine.

Celui-ci appelle enfin à l'audace wallonne et francophone, notamment en tapant sur le clou de l'Enseignement.

Bref, cinq défis majeurs. Dont le Parlement doit s'emparer pour jouer un rôle moteur. Ambitieux, non ? ■



4 jours de travail et des rapports

La recette démocratique passe, selon André Antoine, par une recherche d'efficacité. À la Région, les matières se multiplient, se densifient. Traditionnellement, le Parlement wallon tient ses séances une semaine sur deux, en alternance avec le Parle-

ment de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ça ne changera pas. Par contre, «la Conférence des présidents a prévu un 4^e jour de commission : le jeudi de la semaine communautaire pourra être utilisé pour réunir des commissions du Parlement wallon», rapporte-t-il.

Par ailleurs, Antoine évoque l'inflation des questions écrites (185 % de plus en 5 ans) : «ce n'est pas ça qui rend au Parlement sa force de proposition. Et il n'y a pas que les décrets : je propose de ramener davantage de débats et aussi de recourir plus au mécanisme des rapports introductifs. Pour les députés qui s'y investissent, c'est trois mois de travail de fond. Le Parlement est alors à la source de l'information». ■ P.S.

2

Des moyens... venus du Sénat

C'est un petit coup de gueule de la part d'André Antoine, qui veut que son assemblée ait les moyens de fonctionner. Et il va y avoir du travail en plus, comme on sait.

Or, il fait ce constat : «Au fédéral, la Chambre va avoir moins de travail (à cause du transfert de compétences, NDLR). Quant au Sénat, il devrait désormais se réunir 8 fois par an. Et pourtant, il n'y a pas un euro transféré aux Parlements régionaux. On peut le regretter. Au Parlement wallon, on a 80 collaborateurs. Au Sénat, il y en a 370. S'il n'y a pas de transfert de moyens financiers, au moins on aurait pu accepter de transférer du personnel», dit-il.

Il note que seule une obligation d'information à été prévue, via un protocole d'accord entre les assemblées : le personnel du Sénat est informé par les Parlements régionaux des recrutements éventuels, pour lui permettre de postuler. ■

3

Une 9^e commission

L'affaire a été conclue jeudi lors de la conférence des présidents. Le Parlement wallon va connaître une 9^e commission : une **commission unique de coopération** avec l'ensemble des Communautés et des Régions. On ne se contentera plus de rencontrer la Communauté française, la Cocof et la Communauté germanophone.

«Il s'agit de renforcer les coopérations entre la Wallonie et les autres entités fédérées», explique André Antoine, qui présidera cette nouvelle commission de coopération. Elle se tiendra le jeudi après-midi.

«Cette commission pourra être appelée à légiférer, via les décrets conjoints que la 6^e réforme de l'État autorise. Pour fermer le "boulevard de l'extrême" (les intentions nationalistes de la N-VA, NDLR), on a intérêt à s'entendre, à s'écouter et à œuvrer ensemble», martèle Antoine. ■

4

Un droit de pétition élargi

Et les citoyens dans tout ça ? Comment peuvent-ils se sentir concernés par les travaux du Parlement wallon, au-delà bien entendu des décisions qui y sont prises ? «On fait de grands discours sur l'éloignement citoyen, etc. Je pense qu'il

faut ouvrir encore plus le Parlement au public, aux activités diverses, organiser davantage de visites de terrain, inviter ici les acteurs de la société civile qui sont directement concernés par les dossiers d'actualité. Je pense à la crise ukrainienne, par exemple», avance André Antoine.

Il propose aussi de réaménager et de moderniser le droit de pétition : pétitions électroniques, commission de pétitions, etc. «Au Québec, des associations peuvent venir porter des thématiques collectives à la connaissance du Parlement. Et pourquoi pas donner aux citoyens la capacité de réclamer un décret par ce biais ?» ■

5

Le retour des voyages

«**J**e sais, c'est la partie la plus délicate. Certains voyages ont fait beaucoup parler d'eux», commence André Antoine, sourire en coin. On n'a pas oublié le «California Gate» de 2009, ce séjour controversé de députés en goguette. «Mais l'Europe conditionne en grande partie notre travail. Le Parlement wallon doit prendre sa place dans cette construction européenne. Et il faut donner plus d'importance aux échanges internationaux», insiste-t-il.

Antoine vise un «Parlement branché monde». Il parle «comité d'avis chargé des questions européennes (à dynamiser)», «comité des régions présidé par Michel Lebrun (creuser la synergie)» et «Parlements régionaux d'Europe (favoriser les échanges)». Il va même jusqu'à évoquer «l'amitié entre les peuples, sans vouloir paraître grandiloquent». Bref, il faut tourner la page : on pourrait à nouveau organiser certains voyages. «Et être prêt à en rendre compte dans le détail», promet-il. ■

« Willy, Jean-Luc, ne partez pas au fédéral ! »

André Antoine, vous arrivez dans quel état d'esprit au perchoir du Parlement ?

Avec beaucoup d'enthousiasme. Ou alors faut pas accepter le job. J'ai tout fait au Parlement : il n'y a que MP que je n'ai pas fait. Je vais changer l'abréviation d'ailleurs : ce ne sera plus police militaire mais militaires du président... (rire).

Il y a un côté « délivrance » pour vous après les coups de bambous de fin de législature en tant que ministre ?

Des coups, j'en ai reçu. Mais

c'est vrai que deux éléments m'ont marqué jusqu'à m'empêcher de dormir : une émission de la RTBF (N.D.L.R. : où André Antoine était accusé de harcèlement sur une collaboratrice ; il a été blanchi après deux ans d'enquête). Le deuxième coup dur, c'est l'injustice sur la re-

qualification de la dette. Se voir écrire qu'on a doublé la dette wallonne, ça franchement... En plus, c'était juste avant la campagne électorale. Meurtrier... Mais bon, la politique, c'est pas du Bisou-

nours. Et ça n'a pas affecté mon enthousiasme parlementaire. Je suis parlementaire dans l'âme. Et je remercie Gérard Deprez qui, un jour, m'a dit : « Je te demande une chose : ne te comporte jamais comme un député permanent... »

Vous serez quel genre de président ? Vous avez le sens du bon mot...

Les premières séances en attente. Oui, je mettrai de la bonne humeur, mais en étant exigeant sur le plan de l'effica-

cité et ferme sur le règlement...

Dans un bon Parlement, il faut une bonne opposition. L'assemblée va y perdre si Borsus ou Crucke partent comme ministre au fédéral non ?

Bien sûr. J'appelle donc le MR à respecter ses engagements. Le premier, c'était de ne jamais aller avec la N-VA... Le deuxième, c'était que ces hommes de grande qualité continueraient à servir la Wallonie. Pourquoi partent-ils ? Willy, Jean-Luc, restez ! Une carrière politique n'est pas ratée parce qu'on n'est pas ministre... ■ M. Dum.

LE PLUS JEUNE ÉLU

C'est entendu : il ne se taira pas

● Pascale SERRET

En 1985, le président du Conseil régional wallon, c'était Jean Defraigne. Il a dit deux choses à André Antoine, alors toute jeune pousse politique : « ici, on met une cravate » et « taisez-vous pendant 6 mois ». Se taire six mois, quand on connaît un peu André Antoine...

Mercredi, au Parlement wallon, c'était à son tour d'adresser quelques conseils aux nouveaux élus wallons, invités à une journée de formation. Le conseil de Jean Defraigne, il l'a retourné comme un doigt de gant (et sans cravate) : « Je leur ai dit : "Surtout, parlez ! N'ayez pas peur ! Prenez la parole !" »

Ruddi Warnier faisait partie des 37 inscrits à cette séance d'accueil-coaching. À 26 ans, le député PTB-Go est le plus jeune élu de l'assemblée. Et non seulement il va suivre le conseil du président, mais en plus, tout comme son camarade Frédéric Gillot, il a déjà commencé « à l'ouvrir »...

Ne serait-ce que pour « rouspéter » à propos du temps de parole (« c'est une démocratie à deux vitesses : on n'a pas droit aux questions d'actualité ! ») ou à propos de l'absence de locaux mis à leur disposition (« à Namur, on a finalement pu avoir un local mais pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles. La dernière fois, on a travaillé dans le parc... »).

« Sinon, oui, cette séance était bienvenue : on apprend. » Il sourit. « Bien sûr qu'on va parler. Ça donnerait quoi si on devait se taire tous les deux pendant six mois ? »



Une priorité pour Ruddi Warnier, le benjamin de l'assemblée : rester connecté à la réalité.

plaisante-t-il.

Il l'admet : prendre la parole, ça ne coule pas de source. « Ce n'est pas une facilité pour moi : avant d'être élu, j'étais tout seul dans une cave avec ma chaudière », raconte Ruddi Warnier, chauffagiste de formation. « C'est vrai, moi, je ne suis pas avocat. J'ai beaucoup à apprendre. Je suis ouvrier. Mais au moins, tout le monde comprend ce qu'on dit », glisse-t-il. « Et on ne changera pas ça ! Pas question de s'enfermer dans les parlements. Il faut rester en contact avec la réalité. Je vis avec 1 500 € par mois. Le reste du salaire est reversé au parti. Au moins, chaque impact sur le revenu des gens, on le ressent », dit-il avec une certaine fierté.

Ses priorités : « À la Région, c'est simple : toutes les matières qui touchent les gens : l'emploi, le logement... Et à la Fédération, l'enseignement. J'ai dû renoncer à mes études de kiné pour des raisons financières. Alors, l'enseignement gratuit, ça me tient vraiment à cœur. » ■